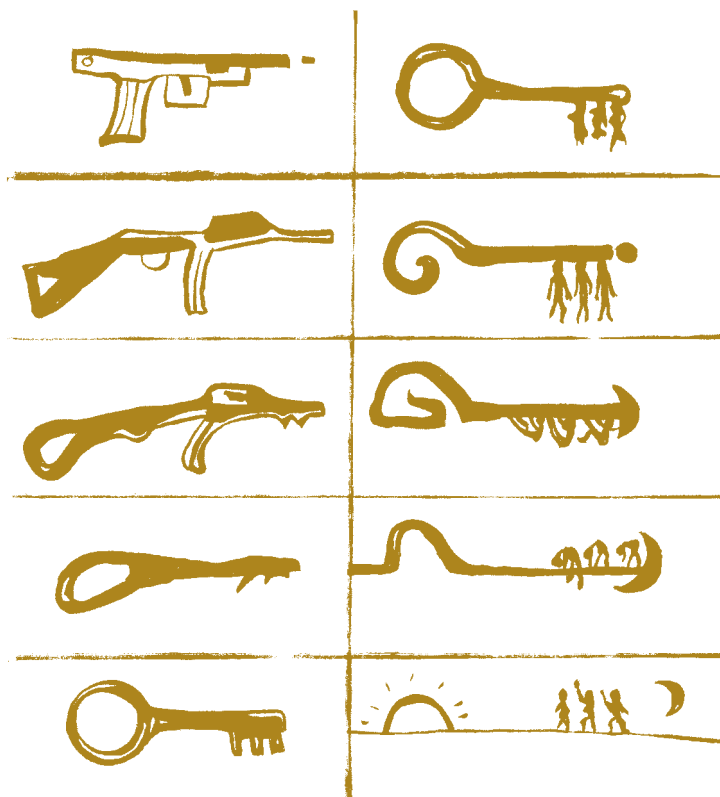


Nouvelles sahraouies

NOTRE ESPOIR:



DE LA GUERRE À LA PAIX

NOUVELLES BREVES

Des épiceries suédoises cessent la vente de tomates du Sahara

«Il s'avère que les tomates viennent de Dakhla au Sahara Occidental occupé, donc nous n'allons plus les vendre. Ces choses ne doivent pas arriver» a déclaré le chargé de relations aux média Ingmar Kroon de la chaîne d'épicerie Axfood.

Abattu par le commerce avec le Sahara, le président démissionne

Paul-Christian Rieber, président de la Confédération des Entreprises Norvégiennes (NHO), fait depuis des années des échanges avec un pays que les autorités Norvégiennes ont demandé au milieu des affaires d'éviter. C'est peut-être la principale raison de sa démission. Aftenposten, 24 avril 2010.

Le projet Energie reste hors du Sahara Occidental

Le gros projet énergie Européen Desertec a annoncé qu'il n'investirait pas au Sahara Occidental pour des «raisons de réputation».

Les importations du Sahara Occidental: scandale commercial

L'entreprise du plus important personnage de la vie des affaires norvégiennes aujourd'hui, le Président de la Confédération des Entreprises Norvégiennes, est sous le coup des investigations des autorités norvégiennes. La raison est un défaut de paiement des millions d'euros de droits pour l'importation d'huile de poisson provenant du Sahara Occidental occupé.

Un navire canadien pillleur arrive en NZ

Aujourd'hui un navire du groupe canadien CSL est arrivé en Nouvelle-Zélande avec des phosphates du Sahara Occidental occupé.

Ils manifestent chaque semaine

Tous les jeudis, les anciens mineurs Sahraouis des mines de phosphate demandent le respect de leurs droits à la compagnie nationale marocaine de Phosphate, OCP. Ils étaient sous contrats espagnols, mais ont perdu leurs droits quand le Maroc a envahi illégalement leur territoire et pris le contrôle des mines.

Norwatch: Arrêt des importations d'huile de poisson

L'importateur norvégien d'huile de poisson GC Rieber a annoncé aujourd'hui son arrêt de toutes les importations d'huile de poisson en provenance du Maroc et du Sahara Occidental. Comme leur plus gros client ne veut plus acheter ces huiles controversées, l'importateur a choisi de cesser tous nouveaux achats dans la région. Norwatch, le 14 avril 2010.

SOMMAIRE

<i>Nouvelles brèves</i>	2
<i>Editorial: la France revendique son soutien au Maroc et muselle le Conseil de sécurité</i>	4
<i>La pêche illégale au Sahara Occidental</i>	6
<i>Violations des droits humains</i>	8
<i>Grève de la faim de 6 Sahraouis</i>	9
<i>Déclaration des grévistes</i>	10
<i>Saharaouis: un livre à acheter</i>	12
<i>Un mariage au Sahara</i>	14

Tous les dessins illustrant ce numéro son tirés du livre «Saharaouis»

Deux navires de phosphates expédiés en Colombie

Depuis le début de cette année, le port Colombien de Baranquilla a reçu deux chargements de minerai de phosphate en provenance du Sahara Occidental.

Un géant arrête ses achats au Maroc et Sahara Occidental

Une entreprise nationale norvégienne stoppe ses achats au Maroc et Sahara Occidental. Le montant de ses achats s'élève à environ 10 millions d'euros par an.

De WSRW à l'ONU: stop au pillage et surveillance des violations

Dans ses courriers au Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, et à tous les membres du Conseil de Sécurité, Western Sahara Resource Watch appelle à inclure dans le mandat de la MINURSO la surveillance des Droits de l'Homme, et à la mise en place d'un mécanisme qui place les produits de l'exploitation des ressources naturelles du Sahara Occidental sous administration internationale, tant que le statut du territoire n'est pas résolu.

LE FRONT POLISARIO COUPE LES CONTACTS AVEC LA MINURSO

Le Front Polisario « a gelé » ses contacts avec la MINURSO, la force des Nations Unies au Sahara Occidental, tel qu'annoncé à Madrid par Ahmed Boukhari, représentant à l'ONU du mouvement de libération sahraoui.

« C'est une décision produit de notre irritation », a expliqué Boukhari. « La MINURSO est devenu bouclier de protection d'un fait colonial c'est-à-dire l'occupation du Sahara par le Maroc », a-t-il ajouté. Des sources de la MINURSO n'ont pas confirmé cette interruption des contacts.

Mohamed Ould Salek, responsable des relations extérieures de la RASD, l'entité créée par le Polisario, avait déjà signalé au mois d'avril qu'elle avait décidé de réviser les relations avec la MINURSO qui « a renié ses engagements ». Elle a été déployée en 1991 pour superviser le cessez-le-feu entre le Polisario et le Maroc et pour organiser un référendum d'autodétermination dans l'ancienne colonie espagnole qu'elle ne prépare même pas.

*Notre première page fait peau neuve
Nous espérons que cette nouvelle présentation vous plaira.*

LA FRANCE REVENDIQUE SON SOUTIEN AU MAROC ET MUSELE LE CONSEIL DE SECURITE

« Monsieur le Président, cette résolution souligne la priorité donnée par la communauté internationale au processus politique sur le Sahara Occidental. Cette résolution indique clairement que le statu quo n'est pas acceptable sur le long terme. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de davantage de volonté politique pour parvenir à une solution qui soit juste, durable et mutuellement acceptable. A cet égard, ma délégation veut rappeler l'importance de la proposition d'autonomie avancée par le Royaume du Maroc en 2007 qui a permis de relancer les négociations et qui, à nos yeux, forme une base de négociation crédible, ouverte, constructive et respectueuse du principe d'autodétermination. Cette proposition mérite donc un examen attentif des différentes parties Monsieur le Président... »

C'est ainsi que l'Ambassadeur français Gérard Araud, Représentant permanent de la France auprès des Nations-Unies a débuté son intervention le 30 avril dernier alors que le Conseil de sécurité débattait comme chaque année de la situation au Sahara Occidental et du maintien ou non des forces onusiennes (Minurso) au Sahara.

Une contradiction à la mode française est à retenir dans les propos de l'ambassadeur : en appelant les parties à davantage de volonté politique pour parvenir à une solution acceptable, il ne les appelle pas à enfin concrétiser la résolution de l'ONU toujours en vigueur consacrant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et à fixer, par exemple, avec l'Organisation des Nations Unies, les dates retenues et les contours de l'organisation du référendum. Non, il ignore dans l'enceinte même de l'ONU

les décisions prises par la Communauté internationale pour soutenir explicitement une proposition du Maroc sans base internationale et juridique. La France aurait-elle donc perdu tout respect de la légitimité internationale ? Quels sont donc les liens inavoués et inavouables qui la lient au Maroc pour arriver à enlever tout crédit à l'ONU pour une simple question de décolonisation.



Alors que pour de nombreux pays, 2010 est le 50^e anniversaire de leur décolonisation, le Sahara occidental reste cette dernière colonie africaine à laquelle s'agrippent les colons européens et africains. L'Espagne est toujours, selon le droit international, la puissance administrante mais elle a oublié depuis longtemps ses responsabilités que la Communauté internationale ne lui rappelle malheureusement pas. La France soutient fermement la colonisation actuelle du Sahara Occidental par le Maroc qui n'est ici qu'un prédateur ou peut-être un receleur. Au nom de qui et pour qui s'est-il jeté à deux reprises sur ce territoire (en 1975 sur la partie Nord et en 1979 sur la partie Sud) dont il a fait sa propriété personnelle hors de toute

législation internationale? Les soupçons sont-ils levés lorsque le rapt de ce territoire et du peuple sahraoui prend des airs de légalité dans les propos de la France, comme le 30 avril dernier au Conseil de sécurité?

Il convient aujourd'hui de reprendre la réflexion à la base. Ne pas se laisser emmener par la France, l'ONU, le Maroc ou d'autres Etats dans des labyrinthes qui n'ont qu'un objectif: gagner du

temps, miser sur le fait accompli de la colonisation marocaine depuis plus de trente ans et reconnaître son administration du territoire. Ce sont là de graves dangers qu'il faut combattre en ne sortant pas de la seule légalité internationale qui considère toujours, à juste titre, le Sahara Occidental comme le dernier pays africain non-autonome. Rappelons que le chapitre XI de la Charte de l'ONU (articles 73 et 74) donne les directives que doivent suivre les pays administrant des pays non-autonomes et une liste des organes et des organismes des Nations Unies qui doivent notamment aider les peuples de ces territoires à exercer leur droit à l'auto-détermination. Le Sahara Occidental souffre à la fois du lâchage de l'Espagne qui doit se voir forcé par l'ONU à reprendre ses responsabilités de puissance administrante, et des discours déclamatoires du Maroc qui veulent faire croire que cette responsabilité lui revient.

Les pays de l'AELE ne sont pas trompés, et la Suisse en fait partie, eux qui refusent que leurs contrats économiques avec le Maroc englobent les ressources du Sahara Occidental.



LES JURISTES DU PARLEMENT EUROPEEN DECLARENT ILLEGALE LA PECHE AU SAHARA OCCIDENTAL

Dans un avis juridique, jusqu'ici confidentiel, le service juridique du Parlement européen a déclaré que la pêche des navires européens dans les eaux du Sahara Occidental représente une violation du droit international.

Le nouvel avis confirme que des bateaux européens pêchent dans les eaux poisson-neuses du Sahara Occidental en vertu de l'accord de pêche entre l'Union Européenne (UE) et le Maroc et que la population sahraouie du Sahara Occidental n'a jamais été consultée et n'a jamais reçu de contrepartie pour l'exploitation de ses propres et riches ressources halieutiques.

Le nouvel avis appelle la Commission européenne à suspendre ou à modifier l'accord UE-Maroc afin de garantir que „des navires battant pavillon communautaire soient exclus de l'exploitation des eaux du Sahara Occidental.

Le nouvel avis a été transmis au Parlement en juillet 2009, mais n'a finalement été rendu public que le 23 février 2010 pour être débattu lors de la prochaine réunion de la Commission pêche du Parlement.

Le service juridique parlementaire a également «fortement recommandé» que les souhaits et les intérêts de la population sahraouie autochtone du Sahara Occidental soient examinés lors de la prochaine assemblée annuelle de la commission conjointe de la pêche UE-Maroc, mais cette recommandation a été complètement ignorée par la Commission européenne, qui n'a même pas mis la question à l'ordre du jour de sa dernière réunion début février.

«L'UE place le respect du droit international au cœur de sa politique étrangère, mais elle a fermé les yeux en ce qui concerne la pêche au Sahara Occidental» a déclaré le député européen portugais Miguel Portas. «Les activités de pêche de l'UE dans les eaux du Sahara Occidental, illégales et contraires à l'éthique, ne sont rien moins que du vol, et constituent un soutien implicite à ce que la plupart des pays du monde considèrent comme une occupation illé-



gale du Sahara Occidental par le Maroc. Pire encore, cela impose à toute l'Union une politique de fait contraire à la résolution du conflit. Cela ne peut pas continuer». (...)

L'illégalité de l'accord de pêche UE-Maroc a été récemment confirmée par l'ancien Conseiller juridique de l'ONU, Hans Coreli, dont l'avis juridique sur les ressources naturelles du Sahara Occidental, réalisé en 2002 pour le Conseil de sécurité des Nations Unies, a

été délibérément mal cité par les fonctionnaires de la Commission européenne, y compris le commissaire sortant de l'UE pour la pêche, Joe Borg, dans une tentative de défendre les activités de pêche illégales. Coreli lui-même a indiqué fin 2008 qu'il a jugé «incompréhensible» et s'est senti «gêné en tant qu'euro-péen» que la commission utilise son avis pour défendre l'accord de pêche UE-Maroc, tant que le peuple sahraoui n'a pas été consulté directement et n'a pas décidé de ses conditions.



VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS: DECLARATION

Nous, les participants au «Premier Forum International des observateurs aux procès des militants sahraouis des Droits de l'Homme au Maroc et au Sahara Occidental occupé», venus d'Espagne, de France, d'Italie et de Suède, nous nous sommes réunis au centre Naaya Ali Brahim de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies, à l'École du 27 Février, dans les camps de réfugiés à Tindouf (Algérie), les 24 et 25 février 2010.

Nous constatons que:

À partir d'avril 2002 de nombreuses missions d'observateurs ont eu lieu au Maroc et au Sahara Occidental occupé.

Les témoignages des victimes nous montrent la brutale dégradation de la situation des Droits de l'Homme, surtout après le discours du roi Mohammed VI du 6 novembre 2009 avec ses conséquences directes sur le groupe des 7 – dont 6 sont toujours incarcérés dans la prison militaire de Salé – qui risquent d'être condamnés à la peine capitale sous l'accusation de «atteinte à l'intégrité nationale, à la sécurité interne et externe de l'État et intelligence avec l'ennemi».

Nous dénonçons:

La violation du Droit International

La persistance des violations des Droits de l'Homme à l'encontre de la population sahraouie, l'application systématique de la torture et les disparitions continues au Maroc et au Sahara Occidental, sans que les Nations Unies élargissent les attributions de la MINURSO, laquelle, depuis sa création en 1991, manque de tout mécanisme garantissant la protection des droits de l'homme.

Les intimidations et obstacles qui rendent difficile le travail des Observateurs Internationaux:

- Ils sont retenus longuement dans les aéroports à leur arrivée.
- Ils sont suivis en permanence par les services marocains qui les empêchent de rencontrer les familles des inculpés.



- La persécution et le harcèlement physique auxquels sont soumis tous ceux qui facilitent le travail des Observateurs
- L'interdiction donnée par le président du tribunal aux avocats observateurs de contacter les inculpés incarcérés
- Les activistes, leurs familles et les traducteurs ne peuvent pas toujours accéder à la salle du procès.
- L'information tardive des dates des procès.
- Le report systématique des dates des procès au dernier moment.

Nous décidons de

Envoyer une mission d'observation pour accompagner à leur retour les 11 militants des Territoires Occupés venus aujourd'hui aux camps de réfugiés pour la première fois.

A PROPOS DE LA GREVE DE LA FAIM DE 6 MILITANTS SAHRAOUI DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

7 militants sahraouis, défenseurs des Droits humains, ont entamé une grève de la faim illimitée pour protester contre leurs conditions de détention et la répression qui sévit de plus en plus au Sahara Occidental occupé par le Maroc.

Leurs avocats ont décidé de rendre publique cette grève de la faim afin que l'opinion puisse réagir et que l'on sache vraiment ce qui se passe dans ce territoire. Nous vous donnons ci-dessous le texte de cette.

DECLARATION A L'OPINION PUBLIQUE

Nous les maîtres Nourdine Dalil, Abdellah Chellouk, Mohamed Boukhaled. Mohamed Lehbib R'guibi, Bazaid Lehmad, Hassan Benman, Mohamed Fadel Leili

inscrits aux barreaux de Casablanca, d'Agadir et d'El Aaiun, en tant qu'avocats des accusés du dossier d'instruction N° 2837/2546/09 KA présents à la première chambre d'instruction près de la cour militaire à Rabat.

Informons l'opinion publique de ce qui suit:

- Conformément au communiqué que nous avons émis le 28 mars 2010 et par lequel nous avons informé l'opinion publique de l'aggravation de l'état de santé de nos clients en grève de la faim depuis le 18 mars 2010.
- Et conformément à l'insistance des familles des prisonniers.
- Et eu égard à la détérioration de l'état de santé des membres du groupe en détention, nous avons jugé impératif d'informer l'opinion et d'une manière directe de l'état réel des grévistes de la faim.

C'est ainsi que les maîtres Mohamed Boukhaled, Mohamed Lehbib R'guibi, Mohamed Fadel Leili et Nourdine Dalil se

sont déplacés le 12 avril 2010 pour rencontrer le juge d'instruction près du tribunal militaire à Rabat. Ce dernier nous a informés que l'instruction dont fait l'objet les six grévistes de la faim ainsi que Degja Lachgar en liberté provisoire, est toujours en cours.



Après l'entrevue avec le juge d'instruction, nous avons effectué une visite au groupe de détenus à la prison locale de Salé où les prisonniers nous ont été présentés sur des chaises roulantes à l'exception d'un seul qui arrive encore à se tenir sur pieds. Nous avons appris que

Saleh Labouihi observe lui aussi une grève de faim malgré l'état de gravité avéré de sa santé.

La visite aux prisonniers nous a permis de constater l'état de gravité de la santé des détenus qui se traduit par la perte de poids, de conscience, des maux de tête et des douleurs physiques.

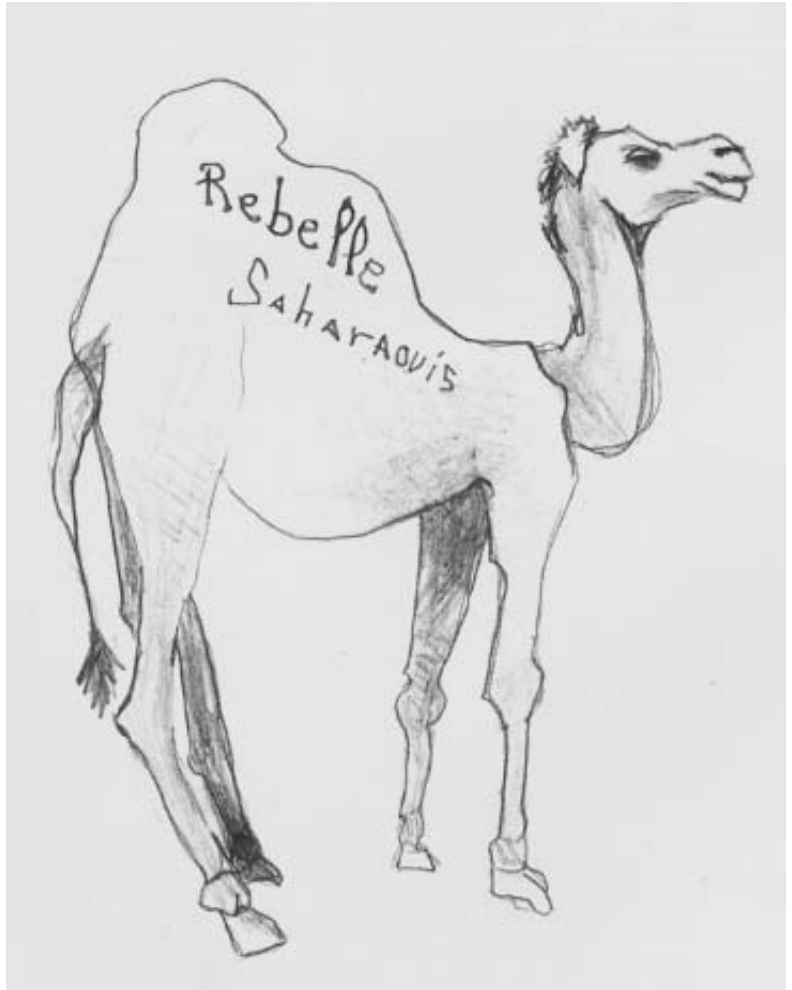
Si les prisonniers ont un bon moral, restent très attachés à la vie, sûrs de la justice de leur cause et confiant quant à l'avenir, ils sont très révoltés par l'oubli et l'indifférence qui entourent leur état d'autant plus que jusqu'au jour de notre visite et après 26 jours de grève de faim, aucun responsable n'a pris la peine de les voir ou de discuter avec eux. Selon eux, la presse ainsi que la plupart des défenseurs des droits de l'homme observent à leur égard la même indifférence.

Nous avons tout tenté pour les amener à renoncer ne serait-ce que momentanément à leur grève de faim, mais sans succès.

En même temps que nous attirons l'attention de l'opinion publique sur l'état de santé d'extrême gravité des détenus qui continuent d'observer une grève de la faim: Ali Salem Tamek, Brahim Dahan, Ahmed Nasiri, Yahdih Tarouzi, Rachid Sghayer et Saleh Loubeihi, nous adressons tout particulièrement à tous les concernés par ce dossier au niveau de la direction des prisons ou au niveau de la justice et même au niveau de la prise des décisions politique pour les prier

d'intervenir d'urgence, pour sauver la vie des grévistes de la faim.

Nous en appelons à l'opinion publique, aux médias, aux organisations des droits de l'homme et activistes pour leur demander de suivre de près leur situation et de les aider à réaliser leur espoir en leur libération immédiate ou une traduction rapide devant un tribunal équitable.



DECLARATION

Après quarante et un jours, les prisonniers sahraouis d'opinion à la prison de Salé au Maroc, suspendent leur grève de la faim illimitée.

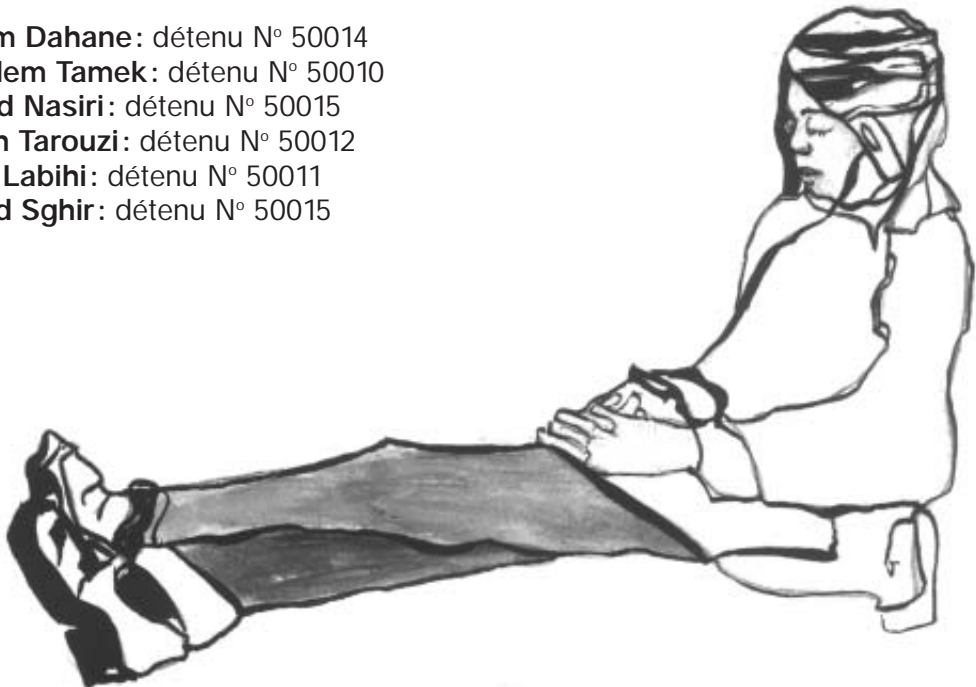
Nous informons l'opinion publique que nous avons décidé de suspendre notre grève de la faim depuis le soir du mardi 27 avril 2010, après que nous ayons reçu des engagements des autorités marocaines à résoudre notre dossier suite aux sessions des négociations au cours des deux dernières semaines de la grève.

Nous soulignons que l'état de santé du groupe a été beaucoup touché par les répercussions de grève en plus de leur souffrance d'un certain nombre d'autres maladies chroniques.

Nous saluons hautement tous ceux qui nous ont soutenus au long de la bataille de cette grève, organisations des droits de l'homme et humanitaires locales et internationales, forces démocratiques, gouvernements, parlements, personnalités et autres. Le même salut à tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons du Maroc pour leur participation sérieuse à la grève de la faim illimitée en solidarité avec notre lutte.

Les six détenus sahraouis d'opinion en grève de la faim dans la prison de Salé/Maroc:

Brahim Dahane: détenu N° 50014
Ali Salem Tamek: détenu N° 50010
Ahmed Nasiri: détenu N° 50015
Yahdih Tarouzi: détenu N° 50012
Saleh Labihi: détenu N° 50011
Rashid Sghir: détenu N° 50015



SAHARAOUIS

La liberté à l'horizon est-elle un mirage ?

Textes et dessins d'Isabel Choppin

Isabel Choppin a participé à un voyage de l'ADER dans les camps de réfugiés près de Tindouf en Algérie. Elle en a rapporté une série de poèmes et des dessins tous plus beaux les uns que les autres qui dénotent sa sensibilité et l'acuité de sa perception de la réalité sahraouie. Nous vous le recommandons chaleureusement. Vous pouvez vous le procurer, au prix de 18 euros.

Dans sa préface, elle écrit: «*Saharaouis s'adresse à ceux qui ne savent pas, à ceux qui savent mais aussi à ceux qui ne veulent pas savoir. J'ai découvert l'existence de la RASD et du peuple sahraoui quelques mois avant de me rendre dans les camps de réfugiés en janvier 2007 et j'ai compris par la suite à quel point cette lacune était ordinaire en France. L'information concernant la problématique du Sahara Occidental n'existe presque pas.*»

Ecole de couleurs

*On roule à travers les dunes
Ocre
On passe les pierres
Mauve
Une école
L'école du 12 octobre
Construite par les prisonniers marocains
Etrange concordance
Que de retrousser les bras de la guerre
Pour édifier les bases de la vie*

*Je vois malgré mes yeux
Bleu*

*Que de tous les combats
Rouge
Pour un Sahara libre
Vert, noir, rouge, blanc
La connaissance est la priorité absolue
Et ce mélange inconcevable
De rouge et de noir
D'armes et de plumes
De sang et d'encre
Se rassemble en une teinte nouvelle
Curieuse du lendemain
Riante des erreurs du passé
Grave face au silence*



Pour commander ce livre :

*Edition-Diffusion
5-7 rue de l'Ecole Polytechnique
75005 Paris
Tél. 0033 1 40 46 79 20*

Diffusion :

*harmattan@wanadoo.fr
<http://www.editions-harmattan>*

Prix : 18.- euros

ECHEC

*Vous achetez l'eau
Vous achetez l'air
Tout ce qui est beau
Vous l'achetez cher
Pour le rendre laid
Pour le rendre loin
Loin de nous qui ne savons que boire
et respirer
Nous qui ne savons pas acheter*

Echec

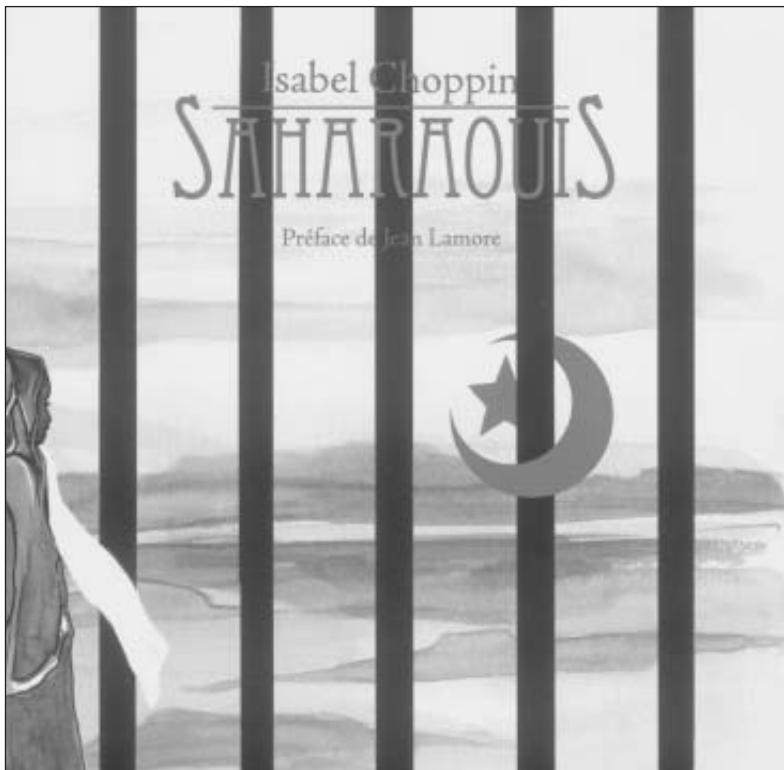
*Vous achetez le ciel
Vous achetez la terre
Vous prenez les merveilles
Pour les dévorer*

Echec

*Vous achetez les consciences
Vous achetez les désirs
Vous brandissez une science*

*Qui éteint les sourires
Qui êtes-vous
Qui imposez le respect de lois qui ne
respectent rien
La reine, le roi, des pions, des fous
Vous n'êtes rien d'autre que des hommes
Qui boivent, qui respirent, qui marchent
sur la terre
Mais vous ne voyez plus, vous achetez*

*Pourtant il y a une chose
Que vous n'avez pas réussi à acheter
Ni pour vous-même ni pour personne
La joie profonde d'être vivants
Le bonheur d'être debout
L'enthousiasme d'un cœur, d'un peuple
se jetant dans l'inconnu
Restez donc dans votre grand savoir
Ou tentez enfin de changer
Un fou mange les touts
Et sinon emportez avec vous
Votre monde trop cher et sans espoir
Et laissez le reste
Echec et mat!*



UN MARIAGE AU SAHARA

Je fais partie de l'Association pour le Développement des Energies Renouvelables (ADER/s).

Avec cette association, depuis 2001, nous avons construit des installations photovoltaïques pour fournir de l'électricité solaire aux dispensaires médicaux sahraouis dans la région de Tindouf. Plus récemment, nous avons équipé quelques dispensaires dans les territoires libérés du Sahara Occidental.

En décembre 2009, j'utilisai à peu près la moitié de mes jours de vacances et un bonne partie de mon treizième salaire pour me rendre, pour la première fois, dans les camps de réfugiés sahraouis de la région de Tindouf.

Notre mission pour ce voyage portait sur des éléments de suivi, de formation, de maintenance et de coordination avec les autorités pour garantir une longue vie aux installations solaires et une autonomie technique pour la dizaine de techniciens du Groupe Atelier Solaire de Rabouni (GASR) avec qui nous travaillons. Mais ce n'est pas de cela que je veux parler...

Un mariage sahraoui

Pendant ce séjour, les deux autres membres de l'ADER qui complétaient la mission, et moi, étions invités au mariage d'un technicien du GASR.

Pour lui, c'était son deuxième mariage, pour elle, le premier. Le peuple sahraoui ne pratique pas la polygamie, mais le divorce est très commun et, cela peut, apparemment, être demandé autant par la femme que par l'homme. La fête du mariage sahraoui dure trois jours, la cérémonie d'union est le premier jour, le deuxième jour est pour la célébration individuelle de chacun des époux, chacun de son côté, avec leurs invités respectifs et le troisième jour, les époux

se rencontrent à nouveau et s'installent enfin dans leur nouveau logement.

C'était le deuxième jour de mariage, nous étions invités à la célébration du marié. La tente était remplie d'hommes qui buvaient du thé pour fêter la réussite et souhaiter la bonne fortune à notre ami, dans ses deuxièmes noces, avec une si belle jeune fille. Nous bûmes du thé sahraoui et mangeâmes du chameau à la table du marié. Un cousin du marié nous montra la tente des mariés et la maison adjacente des parents de la mariée, et nous fûmes présentés à la



famille directe des mariés. Nous étions habillés différemment, parlant une autre langue, un peu mal à l'aise à manger des rognons de chameau avec les mains... nous nous sentions bien sûr encore des étrangers, mais l'ambiance était calme et chaleureuse, nous étions là, membres de l'ADER/S, super bien accueillis et invités d'honneur!

Du côté de la mariée

En tant que femme, j'eus l'occasion de participer à la célébration du côté de la mariée. L'ambiance y était très différente. La plupart des femmes présentes étaient de jeunes célibataires qui espéraient bientôt se marier, quelques-unes étudiaient ou venait de finir l'université. D'un côté elles fêtaient la tradition du mariage et de l'autre elles se lamentaient de la perte de liberté dont elles avaient profité comme jeunes universitaires en Algérie.

De retour à la fête principale, je fis connaissance avec deux jeunes cousines de notre ami le marié. Elles aussi étudiantes dans une université en Algérie, l'une étudie l'allemand, l'autre le journalisme, matières pour lesquelles il n'y a pratiquement pas de débouchés dans les camps, selon ce qu'elles me racontaient. (on veut bien les croire!) Elles savaient qu'une fois finies leurs études, elles seraient de retour dans les camps pour se marier et pour aider leurs parents, ceci parce qu'elles étaient les cadettes de leurs familles. Quand je leur demandais pour-



quoi l'allemand et le journalisme, elles répondirent qu'elles se préparaient pour le jour où elles seraient de retour au Sahara.

Sara Rodriguez Jato

NOUVEAU

Notre Comité a désormais une adresse courriel:

contact@sahraoui.ch

Si vous nous envoyez votre adresse électronique, nous pourrions constituer un fichier et vous envoyer des informations.

N'hésitez pas à nous répondre. Merci d'avance.

JAB
2022 Bevaix



**MERCI
DE VOTRE SOUTIEN**

**NOS ACTIONS
SE POURSUIVENT**

**LES SAHRAOUI
COMPTENT
SUR NOUS**

**VERSEZ VOS DON
A NOTRE CCP
12-6818-7
COMITE DE SOUTIEN
AU PEUPLE SAHRAOUI
GENEVE**

ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern

TEL. 032 846 14 89 – FAX 032 846 15 22 – Internet: www.arso.org